

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

# L'AUTORITÉ

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encourages  
**L'AUTORITÉ**  
en confiant vos travaux d'impression  
à  
Cie des  
**PUBLICATIONS**  
**PROVINCIALES LIÉE**  
524, Edifice Canada Cement  
Montréal 2

35e ANNÉE — No 51

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITÉ, Beauveville-Est, 15 juillet 1950

Vincent Brosseau, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

## JOSEPH STALINE VEUT RESSUSCITER LE PERIL JAUNE

Ce que le maître de la Russie désire, c'est d'attiser de plus en plus la haine des asiatiques contre les Blancs. — Il se servirait du péril jaune comme d'un épouvantail.

Au moment d'aller sous presse, il semble que l'avance des Coréens du Nord ait été ralentie. S'agit-il simplement d'un regroupement des forces rouges avant une nouvelle poussée vers le sud ? Ou les Américains auraient-ils expédié assez de renforts pour contenir l'avance des Nordistes ?

Comme le signalait le "Wall Street Journal" la semaine dernière, la Corée constitue le pire champ de bataille que les Américains pouvaient choisir pour enrayer la marée montante du communisme et Staline cherchait depuis quelque temps à entraîner les Américains dans cette partie du continent asiatique.

Il semble bien que cette guerre de Corée durera plusieurs mois. Cette terre mystérieuse, pendant longtemps fermée à toute influence étrangère possède un climat malsain. Durant l'hiver le froid y est excessif; pendant presque tout l'été qui est fort chaud, tombent des pluies torrentielles et le sud de la Corée, où sévit la malaria, s'avère particulièrement dangereux pour les étrangers. Toutefois, si les Américains peuvent s'implanter solidement à Fusan d'ici une semaine, ils seraient à même de déclencher une puissante contre-offensive en septembre, alors que commence la belle saison.

Nous ne croyons pas qu'à l'heure actuelle Staline intervienne personnellement dans le conflit coréen. Le 28 mai 1896, la Russie des tsars et le Japon avaient signé à Tokio un traité au sujet de la Corée. Les deux puissances avaient convenu qu'elles maintiendraient en Corée le même nombre de soldats. Le Japon avait la responsabilité de défendre les parties méridionales et occidentales de la Corée et la Russie se réservait le droit de défendre les autres parties. La ligne télégraphique entre Séoul et Fusan devait dépendre du Japon et la Russie avait obtenu le droit d'établir une ligne télégraphique de Vladivostok à Séoul. Mais le traité de 1896 était demeuré lettre morte. Et au début du vingtième siècle, sous le tsar Nicolas II, les revendications russes en Corée s'avéraient chaque jour plus impérieuses. Ce n'est donc pas d'hier que les Russes s'intéressent à la Corée.

La défaite des Russes en Extrême-Orient aux mains des Nippons en 1905 avait affaibli leurs positions en Corée et dans cette partie de l'Extrême-Orient. Mais depuis la reddition japonaise au mois d'août 1945, les Russes ont regagné tout le terrain perdu. Ils avaient réussi à obtenir de Washington la formation du gouvernement de la Corée du Nord, véritable satellite de Moscou.

S'il faut en croire certaines dépêches, les Américains auraient capturé la semaine dernière des tanks de soixante-dix tonnes. Il est évident que ces chars d'assaut ne sont pas de fabrication coréenne mais russe. Lors de la capitulation du Japon en août 1945, les Russes possédaient une armée formidable en Mandchourie et il n'y a pas de doute que l'armée russe d'Extrême-Orient devait avoir sous main une forte réserve de tanks. Ces chars d'assaut serviraient aujourd'hui aux Coréens du Nord.

Staline n'a probablement pas l'intention d'intervenir personnellement dans le conflit coréen. Il n'est pas sans redouter la puissance aérienne des Etats-Unis et tout particulièrement leur réserve de bombes atomiques. Mais il ne faut pas commettre l'erreur de sous-estimer l'adversaire. Maître souverain de la Russie depuis plus d'un quart de siècle, Staline possède une longue expérience des hommes et des choses.

S'il faut en croire certains diplomates familiers avec la Russie Soviétique, Staline rêve de se servir du continent asiatique soit contre l'Europe occidentale, soit contre l'Amérique. Il n'a donc aucun intérêt à intervenir pour le moment en Corée. Ce que le maître du Kremlin, un des hommes d'Etat les plus énigmatiques et les plus mystérieux de l'époque contemporaine cherche depuis quelques années, c'est d'attiser de plus en plus la haine des asiatiques contre les Blancs. Staline se servirait du péril jaune comme d'un épouvantail.

Le Kremlin tente d'attirer les Américains en Extrême-Orient, particulièrement du côté de la Chine. L'histoire a prouvé que la Chine avec ses 420 millions d'habitants ne saurait être conquise. Staline voudrait provoquer une guerre gigantesque entre la Chine et les Etats-Unis. Dans un conflit d'une telle ampleur, les Américains devraient expédier des forces considérables dans cette partie du continent asiatique. Et à part la Chine proprement dite, il y a la Mandchourie, la Mongolie intérieure et extérieure, vaste région désertique, ainsi que le mystérieux Tibet.

La situation est déjà assez tendue entre la Chine et les Etats-Unis au sujet de l'île de Formose. L'Angleterre qui détient des positions stratégiques en Asie s'avère plus prudente et au sujet de Formose et de la Chine communiste, elle a adopté une ligne de conduite qui ne cadre pas avec celle de Washington. Il est permis de se demander si la politique britannique en Extrême-Orient est plus avisée que celle du State Department. Il ne faut pas oublier que la marine britannique demeure toujours redoutable et que la diplomatie anglaise s'est presque toujours révélée fort efficace sur le continent asiatique.

Staline va expédier des armes aux Coréens du Nord tout en demeurant officiellement à l'écart. Et la Russie se voit protégée par un puissant réseau d'états tampons et par des frontières et un climat redoutable du côté de l'Extrême-Orient. Staline cherchera-t-il pendant ce temps à accroître son influence en Europe continentale ou se concentrera-t-il plutôt du côté de l'Asie ?

Vincent BROUSSEAU

## LE TROISIEME POUVOIR

### A TRAVERS LES FAITS

#### UNE NOMINATION

Me Lucien Béliveau, c.r. vient d'être nommé conseiller juridique du directeur de la Police de Montréal.

Né à Saint-Célestin, comté de Nicolet, le 29 juillet 1901, Me Béliveau fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, puis au Collège de Montréal. Licencié en droit en 1925, il était admis au Barreau de la Province de Québec en janvier 1926. Il exerce sa profession à Montréal depuis cette date. Substitut du procureur général de novembre 1939 au mois d'août 1944, Me Béliveau s'est taillé une réputation enviable au Barreau de Montréal. Depuis un an il exerce sa profession d'avocat en société avec notre directeur, M. J.-A. Fortin. M. Béliveau est père de six enfants.

"L'Autorité" est heureuse d'offrir ses félicitations à Me Béliveau à l'occasion de sa nomination. — V. B.

#### VOCATIONS SACERDOTALES

Voici le résultat d'une enquête menée au Grand Séminaire de Québec, au cours de la dernière année académique. Ces faits nous sont rapportés par l'Institut Social Populaire. — Les 164 séminaristes viennent de familles qui comportent en moyenne 10.3 enfants. Il y a 29 jeunes gens issus de familles de 15 enfants et plus; 97 qui appartiennent à des familles de 10 enfants et plus; 67 qui sont membres de familles comptant de 9 à 14 enfants. Un séminariste est le 21e et dernier enfant de sa famille; 5 font partie d'une famille de 19 enfants; 3 de 18 enfants; 2 de 17 enfants; 8 de 16 enfants; 10 de 15 enfants; 7 de 14 enfants; 14 de 13 enfants; 17 de 12 enfants; 14 de 11 enfants; 16 de 10 enfants.

Doit-on conclure que les prêtres sont recrutés pour un grand nombre dans les familles nombreuses ?

#### LES BALANCES EN STERLING

Les énormes dettes contractées en monnaie sterling par la Grande-Bretagne par suite de la guerre continuent de bloquer la route vers des échanges commerciaux plus libres, dit la Revue de The Bank of Nova Scotia dans son numéro courant. Ces soldes débiteurs, dont la plupart sont des dettes courantes, constituent ce que l'on appelle les "balances en sterling". Quoiqu'ils aient été fortement réduits depuis le commencement des prises d'argent, à la fin de 1949, près de 10 milliards de nos dollars (3,350 millions de livres comparativement à moins de 500 millions en 1939).

#### L'ENERGIE ATOMIQUE

Des hommes de science anglais présentent des plans de moteurs de navire qui seront mis à l'épreuve atomique. Des journalistes de diverses parties du monde ont récemment vu, à l'Établissement de recherches atomiques d'Harwell près d'Oxford, des modèles et diagrammes indiquant dans quel sens s'orientent ces travaux. Le directeur sir John Cockcroft a déclaré qu'il sera peut-être possible d'actionner navires et sous-marins par énergie nucléaire en moins de dix ans.

#### POUR LES PECHEURS

Une maison de l'est de l'Angleterre fait des essais avec un instrument qui aidera le pêcheur non seulement à repérer les bancs de poissons, mais aussi à identifier les espèces présentes. Si les essais en cours réussissent, les patrons et leurs équipages pourront décider en connaissance de cause si leurs filets donneront des prises d'un rapport ou non. L'appareil, qui est en cours de développement, est basé sur des essais, sera peut-être prêt à être mis en service à la fin de cette année.

#### LA BIBLE VOUS PARLE

Prenez donc patience, mes frères, jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez : le labourer, dans l'espérance du précieux fruit de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive la pluie de l'autonome et celle du printemps. Vous aussi soyez patients et affermissez vos coeurs, car l'avènement du Seigneur est proche. Frères, ne vous répandez point en plaintes les uns contre les autres, de peur que vous ne soyez jugés : voici que le juge est à la porte. Comme modèle de générosité dans l'épreuve et de patience, prenez, frères, les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voyez nous proclamons bienheureux ceux qui ont souffert. Vous avez entendu parler de la patience de Job, et vous avez vu quelle fin le Seigneur lui a ménagée; car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde. — (Jac. 5, 7-11).

Il y a quelque chose de changé dans l'appareil judiciaire. — A quoi sert de ne pouvoir être mu à qui peut être promu? — Le gouvernement lui-même est agacé de certaines décisions gênant sa politique.

Un article de  
**J. PAUL-BONCOUR**  
ancien Président du Conseil

Des jugements rendus dans les affaires du Gaz de France, du Figaro et de Brest, ont ému Parlement et Gouvernement. Celui-ci a saisi M. Vincent Auriol, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, de la question de savoir si la justice ainsi conçue n'était pas de nature à entraver son action politique.

Et le Conseil Supérieur de la Magistrature de répondre à l'unanimité: que les décisions des magistrats du siège relevaient de leur seule conscience.

Il a fallu ces incidents, et cette réponse, pour qu'on s'aperçoive qu'il y avait quelque chose de changé dans l'appareil judiciaire. Une disposition de la Constitution de la IXe République a bel et bien créé un troisième pouvoir. Les magistrats ne dépendent plus du gouvernement.

Autrefois, en principe et en apparence, il en était déjà ainsi. Les magistrats étaient affirmés avec ostentation être indépendants. Et déjà plus d'un ne s'en privait pas. Il est certain qu'ils étaient inamovibles.

Mais, comme le disait un Procureur Général démissionnaire au moment du Boulangisme — pardon d'exhumer des temps si lointains! — à quoi sert de ne pouvoir être mu à qui peut être promu? L'avancement des magistrats dépendait du gouvernement; celui-ci appréciant librement leur carrière, avait beau jeu pour récompenser ou punir les magistrats de leurs décisions; donc par des voies indirectes, d'agir sur elles. Il s'établissait ainsi une moyenne entre l'indépendance et la complaisance.

Au temps du scrutin d'arrondissement, dont il semble que beaucoup souhaitent le retour, frappés de la nécessité de constituer une majorité et une opposition, dont le jeu fait la trame du régime parlementaire, quel est le député qui n'a pas rencontré un électeur, venant lui recommander le succès ou l'échec d'un procès dans lequel il était engagé? Il avait peine à comprendre que les magistrats dépendant du gouvernement — ou du moins il se l'imaginait — et son député votant pour le gouvernement, celui-ci ne lui fasse pas gagner son procès ou ne condamne pas un procès dirigé contre lui.

Et quand je parle de ces méfaits du scrutin d'arrondissement, je me demande si les choses ont beaucoup changé avec l'autre ?

Cette prétention de l'électeur était intolérable et, en fait, peu justifiée, les magistrats n'acceptant pas de recevoir des ordres. Mais c'était déjà trop qu'on put le croire.

Aujourd'hui ce n'est plus seulement l'électeur qui se plaint. C'est le gouvernement lui-même, qui s'agace de certaines décisions, gênant sa politique.

La réponse du Conseil Supérieur de la Magistrature, parfaitement correcte, remet les choses au point. Elle rappelle que, maintenant, l'avancement des magistrats du siège ne dépend que du Conseil. Et lui, le Conseil, défend jalousement, c'est son rôle et son devoir, le droit de ceux qu'il administre de ne relever que de leur seule conscience. Il ne prononce pas le mot, mais il définit la chose : un troisième pouvoir est né, qui peut tenir en échec les deux autres.

La théorie de Montesquieu a satisfaction. Le bon sens et la justice l'ont aussi.

Le pouvoir de rendre la justice, de condamner ou d'absoudre, de faire gagner ou perdre est d'une telle importance et d'une si haute qualité qu'il doit être soustrait à toute influence directe ou indirecte.

C'est une des meilleures choses qu'ait faites la Constitution de la IVe République.

Que pèsent au regard de cette garantie essentielle de justice et d'impartialité, quelques décisions fantaisistes ! Errare humanum est. Et les magistrats sont des hommes.

D'ailleurs ne faut-il pas chercher leur explication, sinon leur justification, dans le fait que, trop souvent, les décisions des magistrats sont réduites à néant par l'abus du droit de grâce, les amnisties, etc. ... Que, plus souvent encore, l'indécision des pouvoirs publics à trancher par la loi des questions délicates, ou à laisser en sommeil les lois existantes en ne donnant pas aux Procureurs ou aux Avocats Généraux, qui, eux dépendent du Gouvernement, les instructions nécessaires, fait l'irrésolution de ceux qui ont à se prononcer sur des cas concrets, auxquels ils ne peuvent se dérober.

Avant d'accuser les magistrats de faiblesse, ne faut-il pas se demander si Gouvernement et Parlement ont fait preuve d'énergie ?

D'ailleurs le Conseil Supérieur de la Magistrature a marqué très sagement que ces décisions fantaisistes seraient efficacement limitées par le rétablissement de la collégialité, qui ne laisserait pas à un seul le soin redoutable d'avoir à juger.

Il n'est pas un avocat qui n'ait constaté les inconvénients du juge unique. Tous applaudiront à ce vœu du Conseil Supérieur de la Magistrature, qui corrige heureusement la raideur nécessaire et salutaire de sa réponse.

Un troisième pouvoir est né, dont la France peut être fière. Elle peut se dire qu'aucun pays ne dispose d'une organisation judiciaire qui assure mieux l'indépendance de ceux qui ont à juger. (S. I. F.)

## Duplessis, dictateur de carnaval

Les vingt et un membres du Soviet Duplessis délibèrent. — La liberté de plus en plus menacée dans la province.

Alors que la situation internationale devient de plus en plus sérieuse, Maurice Duplessis continue néanmoins d'ENFOURCHER SON DADA de l'autonomie. Au cours de sa dernière conférence de presse, le Mauricien s'est attaqué à la Société Radio-Canada et il s'est de nouveau opposé à l'installation d'un poste de télévision sur le Mont-Royal.

M. Duplessis a accusé la Société Radio-Canada d'avoir "constitué un trust de la voix." Pauvre Duplessis ! Pour qui prend-il ses auditeurs ? Comme si Radio-Canada constituait un monopole ! Tout le monde sait qu'outre la Société Radio-Canada, il existe dans la province de Québec nombre de postes privés, notamment CKAC, CFCF, CJAD, CKVL et CHLP, pour ne mentionner que les postes de Montréal et Verdun.

M. Duplessis en veut à Ottawa parce que le gouvernement fédéral l'a empêché de mettre en vigueur sa loi dictatoriale, en vertu de laquelle il avait créé une radio provinciale, qui serait devenue évidemment une radio-Duplessis.

Quand on se donne la peine d'examiner certaines clauses de cette loi vraiment extraordinaire, on se rend compte des véritables motifs qui animaient le Mauricien, ce personnage ténébreux qui aspire secrètement à la dictature.

L'article 5 de la loi créant un service provincial de radiodiffusion permettait à Maurice Lenoblet Duplessis, non seulement d'acquiescer de gré à gré, mais par voie d'expropriation toute station radiophonique privée en opération dans la province. Le Mauricien aurait pu recourir aux dispositions de la loi provinciale des expropriations pour s'emparer du poste CKAC, du poste CFCF ou de CKVL de Verdun et l'utiliser à ses propres fins, quitte à fixer plus tard l'indemnité à laquelle aurait eu droit le propriétaire de cette station radiophonique.

Mais ce n'était pas tout. En vertu du même article cinq de la loi créant un service provincial de radiodiffusion, M. Duplessis possédait le droit d'acquiescer les droits d'auteur sur toute oeuvre historique, scientifique, littéraire, artistique, ainsi que sur tous disques phonographiques, films sonores et nouvelles. Il pouvait également établir des agences de nouvelles et constituer en un réseau distinct tout poste établi en vertu de cette loi draconienne.

Cette mesure vraiment extraordinaire permettait à M. Duplessis de contrôler entièrement, non seulement la radio, mais les agences de nouvelles, les journaux, et tout livre publié dans les limites de la province. Le Mauricien s'inspirait donc des procédés établis en Italie sous la dictature de Benito Mussolini, en Allemagne sous le régime d'Adolphe Hitler et en Russie soviétique sous le maréchal Staline.

Duplessis et les vingt et un membres du Politburo duplessiste auraient véritablement étouffé toute liberté de parole et toute liberté de la presse dans la province de Québec. Dans le but de mettre cette loi exorbitante en vigueur, le trifluvium s'était fait autoriser par sa majorité servile à dépenser une somme de cinq millions de dollars. Des hommes à toute épreuve auraient organisé pour le compte du régime un service de propagande éfrénée afin d'empoisonner complètement l'opinion publique en cette province. Le Mauricien aurait ainsi en quelques mois scellé la pierre tombale sur la liberté dans la province de Québec. Aussi, le gouvernement fédéral était plus que justifié de s'opposer à cette mesure dictatoriale de M. Duplessis.

Le Mauricien doit pourtant réaliser qu'il n'a pas la moindre chance de faire prévaloir ses vœux après du gouvernement d'Ottawa. Il se débat comme un diable dans l'eau bénite et parle sans cesse d'autonomie.

L'opinion publique commence à comprendre pourquoi le Mauricien cache ses turpitudes derrière le parapet de l'autonomie. Certains événements viennent de se produire au sein de la police provinciale à Montréal, dans l'escouade des vols à main armée.

Comme cette question est maintenant devant les tribunaux, nous ne parlerons pas longuement de l'affaire Patenaude qui vient d'éclater dans la police provinciale à Montréal. M. Duplessis est procureur général de la province de Québec; la police provinciale dépend donc directement de lui. La parole est à M. Duplessis.

Dans une déclaration qu'il faisait il y a peu de temps, le premier ministre disait que la province de Québec serait le dernier rempart de la démocratie. Il est pour le moins risible d'entendre M. Duplessis nous parler de démocratie, alors que lui-même fait tout en son possible pour saboter graduellement les institutions démocratiques dans la province de Québec.

Les ministres de M. Duplessis ne sont que des marionnettes entre ses mains, le rôle de ses députés est devenu plus obscur que celui des députés élus au Soviet Suprême de Moscou. M. Duplessis parle contre la bureaucratie fédérale; il a instauré lui-même à Québec toute une bureaucratie encombrante et coûteuse qui fait la pluie et le beau temps dans les conseils du gouvernement et qui endosse sans sourciller tous les ordres et les ukases du Mauricien.

Dans la province de Québec, depuis que M. Duplessis est revenu au pouvoir en 1944, la liberté apparaît de plus en plus menacée. Il est heureux qu'en pareilles circonstances, un gouvernement libéral fort soit installé à Ottawa. Cette administration libérale fédérale peut, grâce à ses pouvoirs que lui accorde la Constitution canadienne intervenir contre M. Duplessis, afin de sauvegarder la démocratie et les institutions parlementaires dans la province de Québec.

Aristide SAINT-AMANT



#### "L'INCIDENT" PATENAUDE

Les "incidents" qui viennent de se produire au sein de l'escouade des vols à main armée dans la police provinciale laissent croire que tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes dans le département du procureur général, Maurice Lenoblet Duplessis. Au sein de l'Union Nationale, il s'y a pas que des ponts qui chancelent.

#### CAMILLIEN CHERCHE UN EXUTOIRE

Camillien, au ventre majestueux et rebondi ira-t-il à la commission des transports ? Et ce pauvre Jean-Marie Savignac rêve toujours de diriger l'escouade des robes-sol. On mentionne le nom de M. Delisle comme chef de l'escouade des "holds-ups" par intermittence.

VULCAIN

#### RECHERCHES SUR LES LÉGUMINEUSES

La diminution de rendement en graine du trèfle alsike, du trèfle rouge et de la luzerne, ces dernières années, inquiète fortement l'Ontario. Les causes de ce phénomène sont inconnues; aussi, sur la recommandation du ministre ontarien de l'Agriculture, l'hon. T. L. Kennedy, en forma en 1948 un comité de recherches sur les légumineuses.

Il s'agit nécessairement de recherches à long terme, mais on relève déjà bien des données intéressantes. On a nettement établi, par exemple, que le charançon européen du trèfle détruit une quantité considérable de graine en l'attaquant au cours de son développement, dans le champ même.

La répression de ce fléau au DDT réussit fort bien et nuit à peine aux abeilles. Après un premier arrosage ou saupoudrage à l'apparition des fleurs, on en effectue un second juste après la pleine floraison. Le traitement prend lieu tôt le matin ou tard le soir, aux heures où les abeilles sont les moins actives.

Il convient d'arroser avec deux livres de DDT mouillable 50% à l'acre, ou de saupoudrer avec 25 livres de poudre à 3% de DDT à l'acre. Il importe de recouvrir uniformément. Evitez bien aussi de servir au bétail le feuillage traité au DDT.

Les bas rendements en graine tiennent au manque de fertilité du sol. Les recherches révèlent que les terres à fort rendement sont les plus riches en chaux et possèdent plus de phosphate assimilable que celles à pauvres rendements.

#### "TIRONS FRANC"

REVUE DU PATRONAT CHRETIEN

L'Association professionnelle des Industriels vient de publier le premier numéro de son nouveau "Tirons Franc" qui porte en sous-titre "Revue du patronat chrétien". Avec un tirage qui dépasse les 3,000 exemplaires, la nouvelle revue prend immédiatement rang parmi les plus importantes publications dans la Province. La présentation typographique très soignée ajoute encore à l'intérêt que comporte cette revue par la grande actualité de ses articles et sa valeur particulière au point de vue publicitaire.

Le numéro de juin-juillet est consacré surtout à la libre entreprise. On y expose en détail quelle est la conception de l'A.P.I. sur la nature de la libre entreprise, sur les relations entre patrons et employés et sur la fonction sociale de l'entreprise. Le tout est appuyé sur les documents pontificaux.

On lira aussi avec un intérêt tout particulier une étude sur l'A.P.I. des impressions d'Europe, divers témoignages sur la libre entreprise, un article sur la notion de profit, des données détaillées sur l'apprentissage, le dernier discours de S. S. Pie XII et divers autres articles qui retiendront également notre attention.

On s'abonne à "Tirons franc" en s'adressant à l'Association professionnelle des Industriels, 743, rue de La Montagne, Montréal.

# La santé AU QUÉBEC

### FAITES VACCINER VOS ENFANTS CONTRE LA VARIOLE

La rentrée des classes aura lieu dans sept ou huit semaines. Il importe donc pour les parents de commencer à penser à la préparation de leurs enfants qui devront aller à l'école. Parents et autorités scolaires y ont intérêt. Il faut que les enfants d'âge scolaire soient vaccinés avec succès contre la variole pour la rentrée.

"L'article 53 des règlements provinciaux d'hygiène édicte :

Art. 53. — "Toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un convent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui n'aura pas de certificat, d'un médecin pratiquant dans la province, de vaccination antivaricole réussie depuis moins de sept ans.

"L'admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte."

Par conséquent : tout corps ou individu qui a le contrôle d'une institution d'enseignement, quelle qu'elle soit, ou d'un groupe quelconque de maisons d'enseignement, de la simple école de campagne jusqu'aux universités, est obligé de voir, chaque fois que la maison ouvre ses portes après les vacances d'été, que tous les élèves présentent un certificat constatant : soit qu'ils ont été vaccinés avec succès depuis moins de sept ans ou qu'ils sont incapables de prendre la vaccine, et dans ce dernier cas l'enfant doit avoir été vacciné sans succès au moins deux fois, et le certificat qui le constate ne doit pas remonter à plus de cinq ans.

Il faut remarquer que dans le cas d'une vaccination réussie, le médecin qui signe la formule certifie que l'immunité donnée par le vaccin est bonne pour sept ans et pas plus, tandis que dans le cas d'innaptes à la vaccine le médecin ne fait qu'exprimer l'opinion que l'enfant est réfractaire à la maladie et pour une période ne dépassant pas cinq ans.

Les corporations scolaires ou individus obligés par le règlement à refuser l'entrée de l'école à tout élève non muni de l'une des formulaires obligatoires s'exposent dans le cas de chaque élève non vacciné qu'ils admettent dans la ou les maisons d'enseignement qu'ils dirigent ou administrent, aux pénalités édictées par l'article 71 des règlements, lequel se lit comme suit :

Art. 71. — "Pour toute infraction aux dispositions du présent chapitre le contrevenant est passible

d'une amende n'excédant pas vingt dollars et n'excédant pas vingt dollars par jour en sus de ceux, durant lesquels l'infraction se continue."

Les commissions scolaires de la province, les curés et desservants des paroisses peuvent aider puissamment à faire connaître les règlements de vaccination aux parents eux-mêmes en leur donnant un avis par l'affichage à la porte de l'église paroissiale, pour les premiers, soit par l'annonce au prône du dimanche, pour les seconds.

C'est en préparant la jeune génération à se protéger contre la variole qu'on fait en même temps son éducation pour le reste de sa vie et la population tout entière doit avoir à cœur de conserver à notre province l'excellente réputation qu'elle s'est acquise depuis plusieurs années.

## GRÈVES ET LOCK-OUT EN MAI

Bien qu'en mai 1950 la perte de temps occasionnée par les arrêtés de travail résultant de conflits industriels ait été plus élevée que durant le mois précédent, cette perte atteignant à peine un septième du chiffre enregistré en mai 1949, d'après le rapport préliminaire sur les grèves et lock-out que publie aujourd'hui le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell.

Quatre grèves ont occasionné 65 p. 100 de la perte totale de temps : mineurs de minerai de fer à Bell Island (Terre-Neuve); maîtres d'oeuvre de fabrique de sous-vêtements de coton et de rayonne à Peterborough (Ont.); et travailleurs de fabrique d'accessoires de plomberie, à London (Ont.).

Les chiffres préliminaires pour mai 1950 donnent 23 grèves et lock-out en cours, impliquant 3,488 travailleurs et causant la perte de 23,874 journées individuelles de travail en comparaison de 20 conflits, 2,585 travailleurs impliqués et une perte de 14,640 journées de travail en avril 1950. En mai 1949, on avait enregistré 23 grèves et lock-out impliquant 10,552 travailleurs et causant la perte de 173,925 journées de travail.

Des 23 conflits en cours durant une période plus ou moins longue en mai, neuf avaient été reportés du mois précédent. De ces derniers, cinq ont été réglés avant la fin du mois. Des 14 conflits déclarés en mai, 8 étaient terminés au 1er juin, ce qui laissait 10 conflits en cours au début de juin.

Calculés sur le nombre de travailleurs à salaires et à traitements au Canada, la main-d'oeuvre agricole exclue, les jours de travail perdus en mai 1950 constituent 0,03 p. 100 du temps total travaillé, rapproché de 0,02 p. 100 en avril 1950; 0,21 p. 100 en mai 1949; 0,03 p. 100 pour les cinq premiers mois de 1950; et

0-13 p. 100 pour les cinq premiers mois de 1949.

Pour les cinq premiers mois de l'année courante, les chiffres préliminaires donnent 58 grèves et lock-out, impliquant 4,581 travailleurs et causant la perte de 129,420 journées de travail. Au cours de la même période en 1949, on avait enregistré 50 conflits, 16,608 travailleurs impliqués et 539,535 journées de travail perdues.

## CROISIÈRE DANS L'ARCTIQUE

Les Esquimaux, nos citoyens les plus au Nord, seront les premiers Canadiens à recevoir la visite des journalistes du recensement décennal de 1951. Cette visite sera effectuée aujourd'hui l'honorable Robert H. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique.

M. Winters a fait allusion au recensement dans une déclaration au sujet des dispositions qui sont prises pour la Croisière de 1950 dans la région orientale de l'Arctique. La croisière visitera les postes dans l'Arctique oriental du Canada. Aux divers ports de mouillage se trouvent des détachements de la Royale Gendarmerie du Canada, des médecins des écoles de l'Etat, des postes de traite, des stations de météorologie et de TSP ainsi que des missions.

La croisière de cette année, qui sera la vingt-huitième expédition du genre, embrassera 10,000 milles de trajet. Elle marquera le premier voyage de C. D. Howe, nouveau vaisseau du ministère des Transports qui est le premier gros navire construit pour le service de l'Arctique oriental depuis la perte du *Nascopie* en 1947 de même que le plus récent de plusieurs navires qui ont transporté l'expédition depuis la première croisière en 1922. Le C. D. HOWE, qui entreprendra sa première croisière à la mi-juillet, visitera vingt-quatre ports.

Dans le sud du Canada, on commença le recensement en juin 1951 mais l'Arctique fut complètement travaillé en janvier. Cette année les membres de l'expédition de l'Arctique oriental prendront les dispositions nécessaires pour le travail qui sera accompli sous la direction immédiate de la Royale Gendarmerie du Canada et qu'on devra achever à temps dans la saison de navigation en 1951.

La croisière de l'Arctique oriental représente un excellent exemple de la collaboration entre les ministères de l'Etat, selon M. Winters. En effet six ministères du gouvernement du Canada participent à cette entreprise, soit en

fournissant l'équipement, soit en envoyant des représentants qui s'occupent de services tels que les relevés hydrographiques, les photographies aériennes, les services médicaux et les services postaux.

M. Alex Stevenson, du service de l'Arctique au ministère des Ressources et du Développement économique, parla la direction de l'expédition, il aura le commandement principal, l'officier d'administration, il aura la responsabilité des inspections officielles. Il réunira les responsabilités de Juge de paix, de garde-chasse et de fonctionnaire en matière de citoyenneté.

L'adjoint de M. Stevenson sera M. G. Johnston, service de l'Arctique. Son travail portera surtout sur la statistique. Il s'occupera des allocations familiales, des secours, des prestations de vieillesse chez les Esquimaux.

La croisière s'intéressera particulièrement aux projets de conservations du Canada dans l'Arctique. On dressera la documentation sur les prises de baleines, de morues, de phoques, de renards, de caribou, de loups et autre faune sauvage qui joue un rôle dans la vie économique de l'Esquimaux.

L'expédition s'occupera aussi de la distribution du courrier dans la région de l'Arctique oriental. D'ailleurs le volume du courrier confié à la croisière est d'environ 400 sacs. Le service est aussi disponible aux Esquimaux, qui aiment à communiquer entre eux en langue syllabique.

Le C. D. Howe possède à son bord une salle d'opération chirurgicale, un bureau de dentiste, une chambre de radio, un poste à rayons X. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social envoie un médecin, un dentiste et un technicien dans les rayons X. Au cours du voyage, on se propose de mettre tous ces services à la disposition d'autant de résidents qu'il est possible. Conformément à la pratique établie, tout le personnel de l'expédition subira un examen médical avant de s'embarquer afin d'empêcher toute possibilité de transporter des maladies contagieuses chez les Esquimaux. Comme les maladies des blancs, les Esquimaux sont très susceptibles de les contracter. Il se peut qu'on transporte quelques familles d'Esquimaux dans des régions où elles connaissent une meilleure existence. A cet effet, le C. D. Howe offrira des commodités spéciales.

## COMMUNIQUÉ DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

OTTAWA. — L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, annonce que le premier anniversaire de la bataille de la Marne sera célébré cette année le 7 octobre, les navires et les établissements de la Marine royale canadienne seront ouverts au public afin de permettre aux Canadiens de se familiariser avec leur Marine. Des démonstrations auront aussi lieu ce jour-là.

Durant le Jour de la Marine qui sera célébré cette année le 7 octobre, les navires et les établissements de la Marine royale canadienne seront ouverts au public afin de permettre aux Canadiens de se familiariser avec leur Marine. Des démonstrations auront aussi lieu ce jour-là.

Le dimanche de la bataille de l'Atlantique, il y aura des rassemblements à l'église, dans toutes les localités où sont situés des établissements navals. Ce jour commémorera les efforts faits par la Marine royale canadienne et la Marine marchande pour poursuivre la lutte maritime afin de préserver le Canada et le monde britannique durant la dernière guerre. On rendra aussi hommage aux marins qui ont perdu leur vie en mer durant la deuxième Grande Guerre.

## AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que DAME OLGA KUSHNER DOLNY, de la cité de Verdun, Province de Québec, a demandé au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce, pour cause d'adultère, WATER DOLNY, ouvrier, de la cité de Verdun, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 15ème jour de juillet, 1950.

ALEXANDER A. USHER, Procureur de la requérante, 20, rue St-Jacques, Montréal 1, P. Q.

## AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARGARET ELIZABETH AUDREY MIDDLEY BENNETT, de la cité de Verdun, District de Montréal, fera application au Parlement du Canada pendant la présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce contre son époux, ARTHUR CLARENCE BENNETT, homme de service, de la cité de Verdun, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 15ème jour de juillet, 1950.

ALEXANDER A. USHER, Procureur de la requérante, 20, rue St-Jacques, Montréal 1, P. Q.

## AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARGARET ELIZABETH AUDREY MIDDLEY BENNETT, de la cité de Verdun, District de Montréal, fera application au Parlement du Canada pendant la présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce contre son époux, ARTHUR CLARENCE BENNETT, homme de service, de la cité de Verdun, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 15ème jour de juillet, 1950.

ALEXANDER A. USHER, Procureur de la requérante, 20, rue St-Jacques, Montréal 1, P. Q.

## LE CORRIDOR DU CIEL

(NOUVELLE)

Par GUYLAINE M. ARCAD

(Reproduit de L'Echo du Nord)

C'était en 1910, sur un transatlantique qui venait d'Europe transportant quelques centaines d'émigrants, que le premier voyage par le ciel d'origine. En première classe voyageait une femme très belle, mais froide et distante. Elle passait ses journées à écrire ou à lire dans un rocking-chair. Très grande et un air de dignité dans toute sa personne, elle avait une certaine allure. Les autres passagers dont un explorateur qui revenait au Canada après douze ans d'absence. Celui-ci, Pierre Laurier, s'informa sans en avoir l'air auprès du commandant du bord et apprit ainsi que la belle mystérieuse haute et grande femme était la femme de son frère qui s'en allait fonder une maison de couture française à Montréal. Sa famille continuerait à demeurer en France. Ce détail intéressa Pierre qui se promit de faire la conquête de l'inconnue solitaire.

Le lendemain elle lui signa : Clémentine Soulières. Un soir qu'il la guignait comme d'habitude, il la vit se diriger vers le bar; elle portait une élégante robe du soir qui moulaît son corps adoucement, mais une écharpe pailletée couvrait chastement une partie de son décolleté. Elle était assise sur son siège, d'un air certain de trouver un prétexte futile pour l'aborder. Ce jour-là, comme elle allait porter à ses lèvres son verre de cocktail, un tangage imprévu du navire lui fit échapper sa consommation et du même coup elle perdit son bras sur son siège. Évidemment un bras masculin la rattrapa dans sa position première. Elle le remercia gentiment de son aide et c'est ainsi que Pierre et Clémentine se connurent. Ce soir là ils échangeaient seulement des propos vagues, mais le lendemain le lendemain ils se causèrent plus franchement que la veille. Elle lui apprit que sa mère était veuve avec une famille nombreuse et que le métier de couturière à Paris était devenu surchargé. Elle croyait résister mieux à la vie, sur le fait, mais elle avait déjà établi un pays du Québec depuis nombre d'années. Lui, parla de ses voyages aux Indes; lorsqu'elle lui demanda s'il avait de la famille à Montréal il devint plus réticent; elle crut qu'il avait eu des déboires amoureux, mais elle ne put parler d'aventures et n'insista plus. Et puis l'intimité devint plus grande entre eux et le voyage se poursuivit très agréablement; puis le bateau entra enfin dans les eaux canadiennes; et ce fut un enchantement pour Clémentine qui venait d'Amérique pour la première fois de sa vie. Pierre lui avoua un matin qu'il serait forcé de la quitter parce qu'il avait affaire à Québec en arrivant et qu'il la reverrait à Montréal; comme elle n'avait pas d'adresse définitive elle lui confia un numéro de téléphone et le numéro de l'édifice de la rue St-Jacques. Cet homme avait la réputation d'un libertin doublé d'un joueur de cartes effréné. Elle réussit à se trouver sur son passage quelques jours plus tard. Elle se précipita sur lui et le trouva dans le panneau; elle devint son amie... Cet homme rusé la dégoûtait un peu, mais l'attrait des bijoux, des toilettes et des dîners fins qu'il lui payait la firent succomber ou peut-être quelque autre RAISON IMPORTEANTE qui le rendait si intéressant. Clémentine Soulières devint par la suite la femme du riche banquier Hamelin.

Elle reçut dans ses salons du Château Appartement une société fort cosmopolite, et chose curieuse, un des habitués qui fréquentaient chez elle, était l'inventeur russe qui pensait au "Repos". Elle le mit en contact avec son mari et ils devinrent des inséparables. On était alors à la veille de la guerre, puisqu'au début du mois d'août 1914, et les hostilités entre l'Allemagne et l'Autriche allaient de mal en plus. Puis ce fut la catastrophe et la nouvelle jaillit de toutes les bouches : la guerre est déclarée. C'est alors que Mme Clémentine Hamelin, devint infirmière de la Croix-Rouge, et un jour qu'on lui amenait un blessé nouveau, elle fut atteinte d'apoplexie, et le lendemain elle était morte. Mais il défilait et l'hôpital des Vétérans où elle exerçait ses fonctions depuis des mois, elle traversait les corridors, toute vêtue de blanc et semblait flotter dans l'air surtout depuis l'arrivée du nouveau patient. Elle demanda la charge complète de le soigner, et maintenant le corridor qu'elle conduisait à la salle St-Claire devint pendant tout le temps de sa convalescence qui dura 5 mois. Il souffrait d'amnésie et n'avait pas encore reconnu son cher Pierre, devenu infirmière. Un jour elle tenta une grande expérience : elle se vêtit de la même toilette du soir dans laquelle il l'avait connue et se présenta soudain devant lui; le choc fut violent; ses yeux s'agrandirent, il passa la main sur son front et lorsqu'elle lui montra le joli bracelet qu'il lui avait donné il la recouvra la mémoire. Il se jeta dans ses bras, défaillant de bonheur.

Petit à petit il lui expliqua la raison du rendez-vous manqué; d'abord il lui avait menti sur le bateau; il avait un amoureux qui l'attendait à Québec; une femme malade à qui il était enchaîné depuis des années; elle souffrait d'un cancer; la joie de le revoir fut telle que son état s'empira, et le soir du rendez-vous il venait au chevet d'une mourante car elle

rendit le dernier soupir ce soir-là. Clémentine très émue de ce récit ne savait que dire lorsque subitement on la demanda au téléphone pour lui apprendre que son mari venait d'être arrêté ainsi que ses complices : son valet de chambre, son jardinier ainsi que le fameux inventeur de la pension Mon Repos.

Son mari la réclamait, elle quitta Pierre à regret et se rendit à son appel. Mais elle arriva trop tard, il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, et le Chef de la Santé lui raconta les péripéties et les suites de cette arrestation mouvementée et la félicita d'avoir un jour le plus vaste complet ennemi pour faire sauter une partie de la Métropole canadienne.

Dans ses entretiens avec Françoise Loranger-Simard, Robert Lapalme nous livra les résultats d'une longue expérience et ses observations toujours amusantes. Ses entretiens porteront sur la place de la caricature dans les arts, son histoire dans le monde et au Canada, son rôle et ses rapports avec l'art contemporain.

Le monde soir elle oubliait dans les bras de Pierre toute cette aventure et ils proférèrent de se pousser dans le plus bruyant défilé et de partir en croisière faisant ainsi le premier pas pour entrer dans le CORRIDOR DU CIEL.

F I N

## Vraiment

Les journaux ruraux, surtout les hebdomadaires, se sont mis vigoureusement à la tâche annuelle de monter en équilibre la haute valeur économique de nos foires de comté qui mettent à l'honneur les produits agricoles comme ceux de la petite industrie, les exhibits du cheptel et du verger comme ceux de l'artisanat et des arts domestiques. On note avec satisfaction que les conférences des hebdomadaires, dans la direction de ces expositions locales, l'importance de ne pas laisser, sur le terrain, les amusements superficiels et tapageurs s'emparer sur le programme propre à l'exhibé. L'importance encore de rogner s'il le faut sur le coût des spectacles forains pour ajouter à la liste des prix aux éleveurs, horticulteurs et autres.

Le parti socialiste d'Angleterre, friand de jouer des tours aux adversaires et d'en rire à satiété, avait jeté le pavé de l'ours à son chef lui-même, Clement Attlee, en publiant le désormais fameux manifeste qui dénonçait le plan Schuman, le jour même qu'Attlee voulait expliquer aux Communes anglaises que le régime Attlee, tout en se tenant sur ses gardes, voulait réellement collaborer avec les nations qui acceptaient volontiers le pool Schuman. Cet impair commis par le parti socialiste anglais restera comme un des pires aux annales, pourtant truculentes, des bourges que peut commettre un parti politique.

Le Soviet dirige les relations internationales, simplement parce qu'il suit une politique bien définie. Les nations civilisées n'en ont pas. L'Occident n'a pas de système reconnu pour combattre le communisme qui est le système adopté par la Russie pour

rendit le dernier soupir ce soir-là. Clémentine très émue de ce récit ne savait que dire lorsque subitement on la demanda au téléphone pour lui apprendre que son mari venait d'être arrêté ainsi que ses complices : son valet de chambre, son jardinier ainsi que le fameux inventeur de la pension Mon Repos.

Son mari la réclamait, elle quitta Pierre à regret et se rendit à son appel. Mais elle arriva trop tard, il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, et le Chef de la Santé lui raconta les péripéties et les suites de cette arrestation mouvementée et la félicita d'avoir un jour le plus vaste complet ennemi pour faire sauter une partie de la Métropole canadienne.

Dans ses entretiens avec Françoise Loranger-Simard, Robert Lapalme nous livra les résultats d'une longue expérience et ses observations toujours amusantes. Ses entretiens porteront sur la place de la caricature dans les arts, son histoire dans le monde et au Canada, son rôle et ses rapports avec l'art contemporain.

Le monde soir elle oubliait dans les bras de Pierre toute cette aventure et ils proférèrent de se pousser dans le plus bruyant défilé et de partir en croisière faisant ainsi le premier pas pour entrer dans le CORRIDOR DU CIEL.

F I N

corrompre l'économie universelle. De bonnes âmes croient que le seul fait de nourrir les affamés de l'autre continent les soustrait à l'idéologie marxiste. Mais ces peuples d'outre-mer qui dorment dans la doctrine communiste ne le font pas uniquement sous le coup de la faim mais bien aussi par ignorance.

Québec. — Le commerce de gros en mai s'est tenu près du niveau du mois précédent, bien que le volume ait été moindre qu'il y a un an dans presque toutes les régions. Les ventes de détail, dans la plupart des branches, ont été meilleures que le mois dernier et leur valeur se compare bien avec mai 1949. Les rentrées sont toujours passables ou bonnes. Le flottage des billes a été terminé et le sciage se poursuit à plein rendement. La demande de bois à pâte s'est améliorée et les prix sont plus forts. Les papeteries continuent de produire presque à plein. Les usines textiles sont assez bien occupées, si quelques-uns des tissages de laine ont réduit leurs horaires. La fabrication des vêtements accuse quelque ralentissement, mais l'activité se maintient quant à la chaussure est tranquille. La demande de cuir s'améliore peu; les stocks de cuir brut sont suffisants. La demande et les prix de la plupart des fourrures brutes font preuve de fermeté. Presque tous les fabricants de meubles produisent de temps en temps. L'industrie lourde est active, mais les chantiers navals sont relativement inactifs. Le tourisme d'été s'annonce prometteur.

## ROBERT LAPALME NOUS PARLE DE LA CARICATURE

Françoise Loranger-Simard, l'autrice de Mathieu et de romans radiophoniques, a collaboré avec Robert Lapalme à la présentation d'une série d'émissions sur la Caricature. On les entendra à Radio-Canada, les lundis soir, à 10h.15, à compter du 17 juillet.

Robert Lapalme est sans aucun doute l'un des plus célèbres caricaturistes canadiens et il est l'un des rares qui soient connus à l'étranger. Depuis quelques années, le journal Le Canada présente chaque matin une scène cocasse ou un portrait qui porte sa signature.

Dans ses entretiens avec Françoise Loranger-Simard, Robert Lapalme nous livra les résultats d'une longue expérience et ses observations toujours amusantes. Ses entretiens porteront sur la place de la caricature dans les arts, son histoire dans le monde et au Canada, son rôle et ses rapports avec l'art contemporain.

## La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Cette jolie photo d'une nouvelle mariée au milieu de ses cadeaux de noces a été faite avec 2 lampes radiantes, à une vitesse de 1/50 de seconde et un angle d'obturation de f/6.3.

## "Shower" d'Instantanés

VOICI une excellente suggestion pour ces dames et ces demoiselles qui reçoivent à des "showers" ces jours-ci. A propos, le conseil peut aussi servir aux hommes et aux dames qui ne reçoivent pas, car il est pratique pour n'importe quelle occasion sociale.

Il y a des chances que la jeune mariée de demain n'oublie pas de sitôt les fêtes dont elle a été l'héroïne. Mais une façon de garder plus vivants à sa mémoire les souvenirs de ces réceptions, c'est de prendre des photos d'elle et des invités à chacune de ces assemblées joyeuses. Projetez donc de prendre une série d'instantanés que vous pourrez ensuite offrir dans un album à la mariée.

Naturellement, vous voudrez faciliter votre travail autant que possible et vous ne voudrez pas que la mise en scène nuise au "party". Les préparatifs sont donc nécessaires. D'abord, vous devez décider si vous photographierez de l'aide d'un éclair ou de lampes radiantes. Le choix dépendra à la fois de vos préférences et de votre appareil. Si votre appareil est muni d'un dispositif pour fonctionner à éclair synchronisé, vous pourrez prendre des instantanés, croqués sur le vif, dans n'importe quelle pièce de la maison. Vous pourrez saisir l'expression heureuse de l'héroïne au moment où elle déballe le premier

## Contre une neutralité...

(suite de la page 4)

L'Allemagne se trouvait dans l'obligation de traverser la Suède afin de chasser de Norvège les Alliés.

Ainsi, ces exemples de neutralité sont dépourvus de valeur. Imaginons maintenant ce que serait la guerre de demain. Supposons que l'U.R.S.S. attaque les Etats-Unis; on sortirait de la guerre froide pour entrer dans la guerre brûlante. Croit-on vraiment que l'U.R.S.S. prendrait soin de contourner les eaux territoriales européennes ou de ne pas survoler le territoire de l'Europe? Pure illusion. L'U.R.S.S. aurait besoin de ces côtes européennes et de ce promoteur européen dans sa lutte éventuelle. De même que Napoléon considérait Anvers comme un pistolet braqué au coeur de l'Angleterre.

Ainsi, stratégiquement, la neutralité est impensable. Elle l'est aussi économiquement, car malgré toutes ses ressources internes, l'U.R.S.S. ne pourrait pas passer de l'arsenal de la Ruhr et des bassins lorrains et belges.

Donc, en réalité, loin de toute idée de neutralité, c'est l'existence d'une troisième force européenne qui seule peut faire réfléchir les agresseurs éventuels. C'est dans ce sens que le Pacte Atlantique et le Pacte militaire doivent agir en fournissant à l'Europe les moyens de forger cette force. Tout en gardant l'indépendance de sa vie politique et de son économie, l'Europe attaquée doit être en mesure de se défendre. Et c'est l'affaiblir que de l'inciter à envisager une neutralité impossible.

Bellefleur LAVREY, C.E.  
8400 St-Osmond TEL. DQ. 6884  
M. Philippe GUAY, B.C.L.  
8403 Berthelme TEL. OH. 8699

**LAVREY & GUAY**  
AVOCATS-PROCEUREURS  
Avocats-conseils de l'Union Internationale des employés de Tramways - Local 760  
1575 rue St-Henri  
MONTREAL TEL. HA. 4118

**PAUL GAUTHIER**  
NOTAIRE et COMMISSAIRE  
84 Ouest, Notre-Dame  
MONTREAL 1, Qué.

**GARCIA POULIN, A.P.A.**  
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC  
ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC  
Spécialités :  
Vérification générale — Organisation système de comptabilité  
606, rue Cathcart  
Bureau :  
PL 5900

Résidence :  
1700 est, Sherbrooke  
CH. 9360 (Apt. 25)

Lucien Bellevue, C.R.  
J.-A. Fortin, L.L.L. Tél. HA. 5552

**BELIVEAU & FORTIN**  
AVOCATS  
Edifice "Canada Cement"  
Suite 524  
Carré Phillips — Montréal

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 3 juillet 1950.

**AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE**  
AVIS est par les présentes donné que MARGARET ELIZABETH AUDREY MIDDLEY BENNETT, de la cité de Verdun, District de Montréal, fera application au Parlement du Canada pendant la présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce contre son époux, ARTHUR CLARENCE BENNETT, homme de service, de la cité de Verdun, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 15ème jour de juillet, 1950.

ALEXANDER A. USHER, Procureur de la requérante, 20, rue St-Jacques, Montréal 1, P. Q.

LE ministre des Travaux publics recruta jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le mercredi 26 juillet 1950, des soumissionnaires pour la fourniture et l'entretien de la construction, des solives en acier, des colonnes en tuyaux d'acier, etc. (état no 3) à cette mention d'ordre de l'hôpital d'anciens combattants à Saint-Foy, Québec, P. Q. Ces soumissionnaires doivent être remis au ministère, pour que ce dernier puisse en faire l'ouverture au public, au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les soumissions et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera considéré comme nul.

C. A. NARRAWAY, Secrétaire Intermédiaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 5 juillet 1950.

LE ministre des Travaux publics recruta jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le mercredi 26 juillet 1950, des soumissionnaires pour la fourniture et l'entretien de la construction, des solives en acier, des colonnes en tuyaux d'acier, etc. (état no 3) à cette mention d'ordre de l'hôpital d'anciens combattants à Saint-Foy, Québec, P. Q. Ces soumissionnaires doivent être remis au ministère, pour que ce dernier puisse en faire l'ouverture au public, au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les soumissions et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera considéré comme nul.

C. A. NARRAWAY, Secrétaire Intermédiaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 5 juillet 1950.

**de VOYER**  
Dentiste GIP  
10, rue St-Jacques, Montréal 1, P. Q.

**IMPRI-MATUR**  
Le Journal "L'Autorité", faisant affaire avec le réseau social de "L'Autorité Économique", a ses bureaux, Suite 524, Edifice Canada, 8403 Berthelme, Montréal 1, P. Q. Autorité comme avant postal de la dernière classe, Ministère des postes, Ottawa.

# UNE SPLENDIDE SAISON PREPAREE AVEC SOIN

Le progrès est le roi et le maître de la destinée des choses. La roue du progrès tourne sans cesse. Il importe qu'elle ne tourne pas à vide. Revenant de son voyage annuel à Paris, J.-A. DeSève, président de France-Film de Montréal et directeur-général de la Compagnie Cinématographique Canadienne de Paris, est en mesure de signaler les progrès de la production française.

"L'économie d'un pays comme la France, explique-t-il, est un problème de la guerre sont toujours visibles, ne se compare pas en aucune façon avec l'économie canadienne par exemple où la stabilité est assurée par la structure même de notre intensif développement. Rien d'étonnant que nous progressions au Canada.

"Si la France, continue M. DeSève, se satisfait d'imiter Hollywood, de produire un peu de tout à la chaîne et de vendre n'importe quoi, la solution du problème serait plus facile. Mais la France n'entend pas être un second Hollywood.

"Nos discussions ont été très fructueuses avec les producteurs français et nous avons pu acheter le choix, la crème des oeuvres récemment éditées.

"Inutile de servir ici une longue liste de films. Signalons quand même "La Belle que voilà" avec Michèle Morgan et Henri Vidal; "Amour et compagnie" avec Georges Guétary; "Au Royaume des Cieux" avec la canadienne Suzanne Cloutier; "La Cage aux Filles" avec Danièle Delorme; "Casimir" de Fernandel; "Lady Paname" avec Suzy Delair; "Orphée" de Jean Cocteau avec Jean Marais et Maria Casarini; "Biquette" et sa suite avec Bourvil, Jovet et Danièle Delorme; "Mon ami Sainfoin" avec Pierre Blanchard; "Nous irons à Paris" avec Ray Ventura; "Les Parents Terribles" avec Jean Marais; "Pas de pitié pour les femmes" avec Michel Auclair et Simone Renant; "La soif des hommes" avec Georges Marchal et Danny Robin; "Prélude à la gloire" avec le chef-d'orchestre enfant-prodiges Roberto Benzi; "Un certain monsieur" avec René Dary;

"Véronique" avec Jean Desailly et Gisèle Pascal; "Valse Brillante" avec Jan Kiepura et Martha Eggerth; "Miroir" avec Jean Gabin; "Le paradis des pilotes perdus" avec Henri Vidal; et "Julie de Carignan" avec Edwige Feuillère; et nous pourrions allonger cette liste interminablement.

M. DeSève signale ensuite le grand intérêt de la formule de collaboration franco-canadienne qui a pris le départ avec "Docteur Louise" et se continue avec "Son Copain" que l'artiste-producteur René Dray tourne, en partie à Montréal, avec Paul Dupuis et Patricia de MM. René Germain et Paul d'EM. René Germain et Paul d'EM.

"La première tentative a été une réussite, de dire M. DeSève. Le scénario devrait donner d'excellents résultats car le scénario crépissant d'action, devrait plaire à toute la clientèle. Une version anglaise en sera faite. La saison 50-51 sera donc brillante."

## SOMMAIRE DE "RELATIONS" JUILLET 1950

**EDITORIAUX:** — La Charte de l'Université de Montréal. — La Belle Assurance de M. James. — Le Pape et la co-gestion — Richard Arès. — La Chambre de Commerce et les Relations Fédérales-Provinciales. — François-Albert Angers. — Conversations avec Budenz — Luigi d'Apollonia.

**COMMENTAIRES:** — Culture et religion. — Loisir chrétien. — Allocation de S. S. Pie XII sur le "grand problème social" de "l'heure présente". — M. Saint-Laurent et l'ambassade au Vatican. — Chez les Franco-Américains. — Traitement des fonctionnaires. — Centenaire des Mille-Îles. — La guerre est-elle évitable?

**ARTICLES:** — Mouvement Pro-Russia — Pierre Pavlovitch Ivanov. — Nos Laurentides à terminer — Alexandre Dugré. — Lettres d'Italie 1950 — Mgr Luigi Ligutti. — Nos quatre vertus... et les vertus chrétiennes — Jacques Tremblay.

**Horizon international** — Joseph-H. Lévesque. — LES LIVRES: — Jésus, notre Sauveur — Jean Archambault. — Marie, mars-avril 1950. — Robert Morency. — La République communiste chrétienne des Guarani — Richard Arès.

**Histoire du Canada français** depuis la découverte — Emile Germain. — L'Action catholique — Raymond Dunn. — Vers un grand amour — Maurice Beaulieu. — Essai sur l'esprit du Berbère marocain — Joseph Ledit. — Lone Eagles of God — Bernard O'Kelly. — EN TROIS MOTS. — Abonnement: \$2.50 par année. Le numéro: 0.25. — RELATION, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-14, P.Q. — Vendôme 2541.

# LES BALANCES EN STERLING

Les énormes dettes contractées en monnaie sterling par la Grande-Bretagne par suite de la guerre continuent de bloquer la route vers des échanges commerciaux plus libres, dit la Revue de The Bank of Nova Scotia dans son numéro courant. Ces soldes débiteurs, dont la plupart sont des dettes courantes, constituent ce que l'on appelle les "balances en sterling". Quoiqu'ils aient été fortement réduits depuis 1946, ils représentent encore, à la fin de 1949, près de 3,350 millions de livres (soit plus de 10 milliards de nos dollars), comparativement à moins de 500 millions l'année 1939.

On a suggéré plusieurs moyens de résoudre de façon permanente le problème que posent ces balances en sterling. Mais les difficultés abondent. L'origine diverse de ces soldes ainsi que la diversité de leurs propriétaires font obstacles à l'élaboration d'un principe clair et net qui en faciliterait le règlement.

En certains cas, les balances en sterling avaient résulté de déficits dans la balance du commerce britannique. Dans d'autres, ils étaient nés de déboursés militaires. Une partie appartenait à des Gouvernements. Une autre partie était à des individus. De plus, comme c'est le cas pour l'Inde, bien que les soldes avaient résulté surtout d'achats faits pour gagner la guerre et étaient presque entièrement détenus par la banque centrale, l'argument en faveur d'une réduction des soldes sterling ou d'une entente n'en laisserait liquides qu'une somme strictement limitée chaque année, se trouvant affaibli par la grande différence de richesse qui existait entre les deux pays, et par les besoins immédiats et évidents de l'Inde.

La Revue indique ensuite comment les difficultés d'un règlement quelconque se sont aggravées depuis la redistribution des balances en sterling qui a eu lieu depuis 1946. Certains pays, comme l'Argentine, le Brésil, et l'Inde ont échangé une partie de leurs balances en sterling pour des placements ou pour d'autres valeurs britanniques. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont par deux fois amorti une partie de leurs soldes en sterling, à titre de contribution purement volontaire au relèvement du Royaume-Uni. L'Inde en particulier, et certains autres pays comme l'Égypte, l'Israël et l'Irak, ont liquidé des sommes notables de leurs crédits en sterling pour payer leurs importations courantes. Toutefois, d'autres pays, comme l'Australie, les colonies d'Afrique et la Malaisie ont, pour diverses raisons, notablement grossi les soldes qu'ils détenaient en sterling.

Le résultat net de cette redistribution a été que les très gros soldes créés surtout en Inde, de son côté, a exprimé tout aussi souvent l'opinion contraire. Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait suivi la décision, par la Conférence de Washington, de se saisir du problème, les rapports de presse concernant les suggestions d'une récente étude britannique considérant les possibilités de lier l'aide américaine apportée aux pays asiatiques avec la réduction du fardeau

des balances en sterling, ont suscité une réaction défavorable tant chez les législateurs américains que chez les autorités de l'Inde.

L'atmosphère n'est pas favorable à présent; et pourtant il est difficile d'imaginer une solution satisfaisante du problème sans la participation des Etats-Unis. La tâche de reconstruire un système de commerce international n'implique pas seulement une question de mettre en état les affaires de l'Europe. En fait, il semble impossible de remettre de l'ordre dans les affaires commerciales de l'Europe, et certainement dans celles de la Grande-Bretagne, à moins de considérer en même temps la vaste étendue du monde en dehors de l'Europe et du Nouveau Continent, et tout particulièrement les pays du sud-est de l'Asie.

## LA SÉCURITÉ SUR LA FERME

En ville comme à la campagne, il y a bien des personnes qui, amies du bricolage, se croient capables de faire tous les métiers. C'est parfois vrai, mais rarement. Et il faut faire attention lorsqu'il s'agit de l'électricité.

Presque tous les bâtiments de la ferme sont électrifiés. C'est pour tout le monde une bénédiction et le fluide électrique rend même toute de service. Tout le monde sait que s'il est notre meilleur ami, il peut être aussi notre ennemi mortel. ON NE JOUE PAS AVEC L'ELECTRICITE.

La Ligue de Sécurité du Québec vous recommande de prendre toutes les précautions voulues, afin d'éviter les accidents toujours graves et souvent mortels qui ont l'électricité pour cause.

des balances en sterling, ont suscité une réaction défavorable tant chez les législateurs américains que chez les autorités de l'Inde.

L'atmosphère n'est pas favorable à présent; et pourtant il est difficile d'imaginer une solution satisfaisante du problème sans la participation des Etats-Unis. La tâche de reconstruire un système de commerce international n'implique pas seulement une question de mettre en état les affaires de l'Europe. En fait, il semble impossible de remettre de l'ordre dans les affaires commerciales de l'Europe, et certainement dans celles de la Grande-Bretagne, à moins de considérer en même temps la vaste étendue du monde en dehors de l'Europe et du Nouveau Continent, et tout particulièrement les pays du sud-est de l'Asie.

## LA SÉCURITÉ SUR LA FERME

En ville comme à la campagne, il y a bien des personnes qui, amies du bricolage, se croient capables de faire tous les métiers. C'est parfois vrai, mais rarement. Et il faut faire attention lorsqu'il s'agit de l'électricité.

Presque tous les bâtiments de la ferme sont électrifiés. C'est pour tout le monde une bénédiction et le fluide électrique rend même toute de service. Tout le monde sait que s'il est notre meilleur ami, il peut être aussi notre ennemi mortel. ON NE JOUE PAS AVEC L'ELECTRICITE.

La Ligue de Sécurité du Québec vous recommande de prendre toutes les précautions voulues, afin d'éviter les accidents toujours graves et souvent mortels qui ont l'électricité pour cause.

# Théâtres

## "Bright Leaf" avec Gary Cooper, à l'affiche du Loew's

La direction du cinéma Loew's mettra à l'affiche vendredi l'adaptation cinématographique du célèbre roman "Bright Leaf." La compagnie Warner Bros a confié les principaux rôles de cette histoire à des interprètes de choix. Gary Cooper personnifie Brant Royce, Laurence Bacall, Sonia Kovac, Patricia Neal, Margaret Jane Singler et Jack Carson, Christ Malley. Ce film raconte l'histoire de la formation d'un véritable empire du tabac dans le sud.

## AU PALACE

Le cinéma Palace mettra à l'affiche vendredi la plus ébouriffante comédie de l'année "My Friend Irma Goes West" dont les vedettes sont John Lund, Corinne Calvet, Diana Lynn, Dean Martin, Jerry Lewis et la pétillante Marie Wilson. Tous les cinéphiles se souviennent du succès de "My Friend Irma."

## AU IMPERIAL

L'histoire qui tourne autour de la fameuse carabine "Winchester '73" fait le sujet d'un film de ce titre qui prendra l'affiche du théâtre Imperial vendredi. Les vedettes de cette production sont James Stewart, Shelly Winters, Dan Durryea, Stephen McNally.

## AU CAPITOL

"The Gunfighter", un film qui tourne autour d'un hors-la-loi qui oublie son passé, prendra l'affiche du théâtre Capitol vendredi. C'est Gregory Peck qui incarne ce rôle, celui de Jimmie Ringo. Une fois de plus, il a comme directeur Henry King; ce dernier a à son crédit plusieurs films de valeur: "Prince of Foxes",

## LA SANTÉ DES DENTS

Q. — Si les dents de sagesse sont bonnes et n'occasionnent aucun trouble, doivent-elles être enlevées?

R. — Certainement non. Ce serait la plus stupide des folies d'enlever des dents de sagesse solides et saines, dont les gencives sont en parfait bon état ainsi que la mâchoire, des dents de sagesse qui ne sont pas incluses et n'empêchent pas sur l'espace d'autres dents. Pour une ridicule et incompréhensible raison il existe des gens qui pensent que toutes les troisièmes molaires, c'est-à-dire celles qui sont communément appelées "dents de sagesse", sont de peu de valeur et doivent être extraites. C'est entièrement faux, toutes les dents saines sont infiniment précieuses et, dans des conditions normales, doivent absolument être conservées.

## AU PRINCESS

La direction du théâtre Princess annonce qu'elle mettra à l'affiche vendredi le film "A Ticket To Tomahawk", mettant en vedette Dan Dailey et Ann Baxter. C'est une production de la Twentieth Century Fox en technicolor.

## A L'ORPHEUM

Un excitant film d'action tiré d'un roman de James Fenimore Cooper prendra l'affiche du théâtre Orpheum vendredi. Il s'agit de "The Ironclad Trail", mettant en vedette George Montgomery, Brenda Marshall et Glen Langan.

## AU CINEMA DE PARIS

Deux films exceptionnels, un programme qui plaira aux plus difficiles: "Mermoz", la passionnante histoire d'un illustre aviateur, et "Les vagabonds du rêve" avec le sensationnel chanteur André Claveau, présentement à l'écran du Cinéma de Paris.

## Rythmes Latins

Depuis quelque temps, à l'émission hebdomadaire CHANSONS DE L'AMERIQUE LATINE, diffusée par le réseau français de Radio-Canada, le vendredi, à 7h.45 du soir, on peut entendre une nouvelle discuse Julia Garzon (ci-dessus), qui alterne avec Muriel Millard, Miss Radio '50. Mlle Garzon, qui est originaire de l'Argentine, habite le Canada depuis quelques mois.

# Autour du foyer...

## LE CARNET DE JEAN BRICOLE

A quoi sert d'avoir un jardin si on ne trouve pas le temps de le contempler pour en jouir pleinement? Tout propriétaire devrait, de temps à autre, pouvoir s'installer confortablement sous un magnifique érable au feuillage touffu pour se reposer dans la quiétude absolue sans aucune besogne en vue et sans le moindre souci... vraiment, que peut-on rêver de mieux?

**Choix de jardins**

Pour ma part, je ne manque jamais une occasion de faire une sieste dans un coin tranquille de mon jardin, loin de la vue des curieux. J'affectionne particulièrement une chaise de jardin que j'ai fabriquée l'an dernier. J'admets que ce n'est pas le meuble le plus confortable au monde, mais c'est une chaise solide que j'ai pu construire facilement comme vous pouvez en juger par le dessin. Je suis également très fier du banc que j'ai fait autour du tronc de l'érable qui s'élève dans l'un des coins de l'enclos.

**Fonaines de jardin**

Si vous êtes comme moi, vous aurez une baignoire d'oiseaux et une petite fontaine. Rien ne permet une plus grande détente et n'est plus rafraîchissant que le murmure de l'eau qui coule et que le mirage du ciel bleu dans une fontaine limpide. La dimension importe peu, comme vous pouvez en juger par le dessin. Je suis également très fier du banc que j'ai fait autour du tronc de l'érable qui s'élève dans l'un des coins de l'enclos.

**Baignoires d'oiseaux**

Quant aux oiseaux, je pourrais les regarder se baigner pendant des heures si mon travail ne m'obligeait pas à abandonner ma contemplation. Par les chauds après-midi, les passereaux, les oiseaux bleus, les rotélites, les fauvettes et les rouges-gorges se succèdent sans interruption. Peu importe aux oiseaux ce que la baignoire a coûté. Tout ce qu'ils demandent, c'est que l'eau soit fraîche, propre, et peu profonde.

## Fontaine

FAITE DE BÉTON — MÉLANGE DE 3 PARTIES DE SABLE POUR UNE PARTIE DE CIMENT — ET D'UNE ÉPAISSEUR D'AU MOINS 6". DOIT ÊTRE ASSÈZ PROFONDE POUR QU'IL Y AIT 8" D'EAU PAR-DESSUS LA COURONNE DES NÉPHARS.

LA COUPE ILLUSTRÉ LE TYPE LE PLUS SIMPLE — TROIS COUCHES DE BÉTON SUR DES ROCHES UNIFORMES, À MOITIÉ ENFONCÉES DANS LE SOL.

**CHAISE DE JARDIN**

FIN D'UN POUCE CORROYÉ DE TOUT CÔTÉS. PLANCHETTES DU DOSSIER ET DU SIÈGE DE DIVERSES LARGEURS. EMPLOYEZ DES VIS POUR ASSEMBLER LES PIÈCES. ENDUISEZ TOUTS LES NOUÉUS DE GOMME-LAQUE ET DONNEZ-LE À LA CHAISE DEUX COUCHES DE PEINTURE (POUR L'EXTÉRIEUR). LARGEUR APPROX. DE LA CHAISE 20". LARGEUR DU BANC, 42".

## Tabouret de véranda

UTILISEZ LE BAS OU LE HAUT D'UN BARRIL À CLOUS EN LAISSANT LE PREMIER CERCLE EN PLACE. PIÈDES PROVENANT DE VIEILLES PATTES DE TABLE. MAUTEUR 1". RECouvrez LE DESSUS DE CUIR (OU DE SIMILICUIR).

**MAISON ET BAIGNOIRE D'OISEAUX COMBINÉES**

IMITANT UN VIEUX Puits.

**VIEILLE SOURCE NIVELÉE ET TRANSFORMÉE EN BAIGNOIRE D'OISEAUX**

L'AIDE D'UN PLAT. PLANTES SAUVAGES À LA BASE.

## MUSIQUE À LA RADIO

ZARA NELSOVA AVEC LES "PETITES SYMPHONIES"

Zara Nelsova jouera le Concerto de violoncelle en do majeur de Haydn avec l'orchestre des Petites Symphonies. Roland Leduc dirigera ce concert de Radio-Canada que l'on entendra dimanche, le 16 juillet, à 9h. 30 du soir.

Mme Nelsova, qui est née à Winnipeg, a joué dans presque tous les pays et elle est l'avant-garde, l'an dernier, d'étudier pendant deux mois avec Pablo Casals. Au cours de ce même séjour en Europe, elle jouait en première audition des oeuvres de Sarruël Barber et de Paul Hindemith. Elle nous quittera bientôt pour donner des récitals en Angleterre, en France, en Suisse et dans les ays-Bas.

**RECITAL DE SALVATORE BACCALONI**

L'un des meilleurs interprètes du Metropolitan Opera, Salvatore Baccaloni, donnera un récital à Radio-Canada mercredi, le 19 juillet, de 10h. 30 à 11 heures du soir. Leo Barkin l'accompagnera au piano et il jouera quelques pièces en solo.

Salvatore Baccaloni est célèbre pour ses rôles de composition. En plus de posséder une magnifique voix de basse, on lui reconnaît des dons exceptionnels de comédien. Son ombonpoint l'inquiète au début de sa carrière, mais Toscanini le rassura en lui conseillant d'étudier les rôles comiques du répertoire, rôles souvent importants et que l'on réserve d'ordinaire à des chanteurs dont la carrière s'achève.

Baccaloni est né à Rome où, enfant, il a fait partie du célèbre cœur de la Chapelle Sixtine. Après études, il fit ses débuts à Bologne pour visiter ensuite les grandes villes du monde.

**L'HEURE DU CONCERTO**

Voici le programme de L'Heure du concerto diffusé par le réseau Français de Radio-Canada, dimanche, le 16 juillet, à 9h. 30 du matin:

Concerto No 24 en do mineur: Mozart, (Pour piano et orchestre). Interprète: Robert Casadesu. Orchestre symphonique de Paris. Direction: Eugène Bigot.

Concerto pour alto et orchestre: William Walton. Interprète: William Primrose. Orchestre Philharmonique de Londres. Direction: William Walton.

## LA MAISON D'AUJOURD'HUI

Ce modèle de maison d'un étage et demi de la Loi nationale sur l'Habitation est le plus populaire à date. Il répond parfaitement aux exigences des jeunes familles à revenus modiques. Au début, le rez-de-chaussée peut être utilisé mais au besoin, on peut y ajouter deux autres chambres à coucher au premier étage.

La simplicité des lignes et la disposition de la cuisine et de la salle de bain sont des facteurs importants pour apporter des réductions substantielles au constructeur éventuel.

L'entrée principale, passant par un vestibule contenant un portemanteau, conduit à un salon de bonnes dimensions. Une autre pièce adjoignante au vivoir peut être utilisée comme salle à dîner ou chambre à coucher occasionnelle. Les communications entre la cuisine et le vivoir se font facilement, si l'on désire utiliser un coin du vivoir pour la salle à manger. La chambre à coucher de cette demeure est munie de plusieurs fenêtres, et à l'avant il y a de grandes fenêtres d'angle qui offrent une excellente disposition des meubles.

Une porte de service à l'arrière conduit au sous-sol sans passer par la cuisine.

Le fini extérieur de la maison illustrée est en brique, mais tout autre genre de parement extérieur peut être utilisé. La superficie de cette maison, pour fins d'évaluation, est de 1,056 pieds carrés. Les dimensions extérieures sont de 28' x 24'4".

Il est possible d'obtenir les épreuves de ce modèle de maison, connu sous le nom de plan no 50-41, pour la somme de \$10, en communiquant avec tout bureau de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR **Molson's** COMME SERVICE AU PUBLIC

